

COMMUNE DE VALLECALLEREPUBLIQUE FRANCAISEDEPARTEMENTHAUTE CORSEDELIBERATION  
SEANCE DU 9 AVRIL 2021

<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 02.04.2021	L'an deux mille vingt et un et le 9 avril à 18h 30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : <b>Monsieur BELLINI Charles, Maire.</b>  <b>Etaient présents :</b>  <b>BELLINI Charles, POGGI Augustin, MURATI Alexandre, SIMONI Serge, BRUNEAU Yann, MULLER Alexandra, BLYAU Frédérique, DODEMAN Jean Claude</b>  <b>Absents : PALANDRI Damien, RIOLACCI Jean Paul , BIAGGI Jean-Toussaint</b>
<u>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE</u> 11	
<u>PRESENTS</u> 08	
<u>ABSENTS</u> 03	
<u>REPRESENTES</u> 00	
<u>VOTANTS</u> 08	
<u>POUR</u> 08	
<u>CONTRE</u> 00	

**Madame MULLER Alexandra est nommée secrétaire**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Serge Simoni, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020, dressé par Monsieur Charles Bellini, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
<b>Résultats reportés</b>	10 112,61			136 404,78	10 112,61	136 404,78
<b>Opérations de l'exercice</b>	34 432,06	63 679,65	125 570,15	163 769,04	160 002,21	227 448,69
<b>TOTAUX</b>	44 544,67	63 679,65	125 570,15	300 173,82	170 114,82	363 853,47
<b>Résultats de clôture</b>		19 134,98		38 198,89		
<b>Restes à réaliser</b>	79 110,66	17 138,43			79 110,66	17 138,43
<b>TOTAUX CUMULES</b>	123 655,33	80 818,08	125 570,15	300 173,82	249 225,48	380 991,90
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	42 837,25			174 603,67		131 766,42

2° Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.